

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Canada Musical Montreal

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
 Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
 Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de leurs instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
 M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }
 \$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première
 Emprisons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }
 \$1 PAR AN }

SOMMAIRE

Revue de la semaine : L'émigration de nos compatriotes vers les Etats-Unis ; les agents d'émigration sous le contrôle des compagnies de chemins de fer contribuent à favoriser le mouvement d'émigration ; plusieurs de ces agents, dans un but de gain, font de fausses représentations sur les avantages que pourraient obtenir nos compatriotes rendus aux Etats-Unis. — *Le Quotidien*, la *Minerve*, le *Journal de Québec* et le *Journal des Trois-Rivières* mettent leurs lecteurs en garde contre certains agents qu'ils qualifient d'*embaucheurs*. — Les cultivateurs doivent apporter leur concours aux mouvements de la colonisation sous la direction de notre clergé canadien, y étant particulièrement intéressés pour l'avenir de leurs enfants. — Projet du capitaine Eads, pour le transport des bâtiments, d'un océan à l'autre ; ces détails nous sont fournis par le *Scientific American*, journal publié à New-York.

Causerie Agricole : Végétation des plantes. — Principes nutritifs ou aliments des plantes. — Phénomènes que présentent les graines dans le premier état de leur germination. — Principes nutritifs de la plante. — De l'eau considérée comme agent de la végétation.

Sujets divers : Le cornage chez les chevaux. — Echauffer un terrain. — Apiculture : Manière dont se fait la récolte du miel (*Suite*). Du miel ; miel vierge ou "miel blanc," premier miel ; deuxième miel ; troisième miel.

Bibliographie : "L'art de la conversation, au point de vue littéraire et chrétien, par le R. P. Huguet." — En vente chez MM. Rolland & Fils, libraires à Montréal.

Choses et autres : Fabrique de sucre de betteraves à Hochelaga, près de Montréal. — Les cultivateurs de la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, se sont engagés à cultiver la betterave à sucre.

Recettes : L'ortie, comme remède contre les brûlures. — Remède contre les blessures.

REVUE DE LA SEMAINE

Depuis quelque temps plusieurs journaux de la province de Québec signalent à l'attention de leurs lecteurs le rôle bien méprisable que poursuivent quelques-uns de nos compatriotes, et ils les désignent sous le titre peu enviable d'*embaucheurs*.

Le triste métier qu'ils exercent est assurément nuisible au progrès agricole de notre pays. Il ne s'agit plus aujourd'hui de l'émigration vers nos villes, c'est bien pire. En effet, dans l'émigration à l'intérieur, nous avons du moins l'espoir de voir rentrer de temps en temps quelques-uns de ces pauvres égarés qui, après avoir vainement poursuivi dans nos villes le fantôme de la fortune, reviennent sagement à la charge qu'ils n'auraient jamais dû quitter. Aujourd'hui ce n'est plus cela, c'est l'émigration en masse vers les Etats-Unis. Depuis quelques années il s'est établi vers ce pays un courant fatal qu'une foule de circonstances favorisent. Ces américains font tourner les têtes de tous ceux qui se sentent jeunes et forts et qui ne vivent que péniblement du produit de leur travail ; ils veulent à leur tour tenter la fortune et tâcher de devenir des *messieurs*.

Cet entraînement vers les Etats-Unis a pris aujourd'hui un développement que l'on a peine à concevoir. Des agents habiles, qui s'occupent du transport des émigrés par les chemins de fer, font miroiter aux yeux de ces pauvres gens des richesses imaginaires qui les séduisent et les entraînent ; et puis, ils ont là-bas des compatriotes, des amis ; quelques-uns écrivent qu'ils font de bonnes affaires : c'en est assez pour les décider à partir. L'on sait aujourd'hui ce qui arrive à ceux qui se sont laissés tromper par ceux qui ne font d'argent qu'autant qu'ils fournissent un plus grand nombre de passagers aux compagnies de chemins de fer, dont ils sont les agents.

Il est grandement temps que cet état de chose cesse.

PRIERE A NOS ABONNÉS. DE PAYER AU PLUS TOT.

Nous attirons aujourd'hui l'attention de nos lecteurs sur les avertissements que veulent bien nous donner quelques journaux, et qui n'ont fait que d'offrir un bien faible tableau des agissements de ces agents que dans certains pays de l'Europe on ne to'èrerait pas, car enfin nos compatriotes ont droit à quelque protection contre ceux qui font métier de les tromper.

Voici ce que nous lisons dans le *Quotidien* :

" Il est notre devoir d'élever la voix contre certain genre de métier qui sans être condamné par la loi, car il y en a malheureusement pas pour cela, n'en sont pas moins odieux. Il existe, nous ne l'aurions jamais cru, des canadiens-français qui exercent le métier d'embaucheurs, et pour bien faire comprendre à nos lecteurs, toute la bassesse d'un tel métier, l'ignominie qui doit caractériser ces hommes vils, nous donnerons quelques notes sur cet odieux travail.

" Ce sont des gens qui vont de paroisse en paroisse, avec l'autorisation de telle ou de telle compagnie des Etats-Unis, pour engager nos canadiens à aller travailler à l'étranger. La chose est bien simple, les embaucheurs leur promettent ici, des salaires enviables, les étourdissent d'avenir brillant, et les voilà qui les expédient à la frontière. Par homme expédié, l'embauteur a son pourcentage. Nous pourrions dire, par tête, comme on dit des animaux, il a tant d'argent pour lui. Poursuivons, et nous verrons que si le mot *animal* nous a échappé, peut être le lecteur comprendra-t-il qu'il est approprié, quand il saura qu'à la frontière un autre marchand attend ses victimes. Notre embauteur revient ici recommencer son manège et l'autre emmène nos canadiens. Une fois rendus, sans ressources pour la plupart, ils sont obligés d'accepter de nouvelles conditions. Voilà l'embauchage!

" Quelle honte! et ce sont des canadiens qui professent ce métier! Nous n'avons point l'intention de laisser en paix messieurs les embaucheurs, nous allons nous en occuper; et nous dénoncerons ces hommes, sans cœur et sans principes, au public, si cela continue.

" Les embaucheurs, il est fâcheux qu'on n'ait pas dans le dictionnaire un mot plus vil pour les caractériser, ont visité depuis Métis jusqu'à Lévis, toutes les paroisses de la rive Sud.

" Calculer le nombre des émigrants partis pour les Etats-Unis, depuis que ces vipères sont à l'œuvre, serait chose difficile. Il y a au Grand-Tronc, une maison de triste apparence qui reçoit ces pauvres exiles le soir, où ils passent la nuit à la garde de l'embauteur, comme un troupeau à la garde de son pasteur; le lendemain on les embarque, et en route pour l'étranger. Nous espérons qu'on se mettra en garde contre cette manière d'agir. Si l'on veut aller à l'étranger, bien; mais d'après les conseils de sa famille et non d'après les promesses d'un vil embauteur."

On lit dans la *Minerve* :

" Les derniers convois du chemin de fer du Nord ont encore amené à Montréal plusieurs centaines d'émigrants, sous la conduite de trois ou quatre embaucheurs. Ces émigrants, racolés dans nos campagnes de la rive Nord étaient canadiens-français, comme leurs guides. Il faisait peine de voir ces troupes, hommes, femmes et enfants, prenant la route de l'exil. Ils obéissaient à leurs maîtres, comme autrefois les

noirs du Sud, auxquels un Canadien des Etats-Unis a comparé ses compatriotes, esclave dans les fabriques américaines.

" La bande a été ralliée, nous dit-on, aux Trois-Rivières, et provient du district avoisinant. C'est là où l'éminent et patriotique évêque des Trois-Rivières prêché de toutes ses forces contre le mal de l'émigration, que ces misérables agents racoleurs vont opérer ainsi presque sous ses yeux.

" Qu'on ne vienne pas essayer d'expliquer cette manie d'exode chez nos compatriotes, en prétendant que le travail fait défaut. Cela est faux. On manque de bras presque partout, et c'est au contraire le travail que ces foyards désertent.

" Il y avait, dans la troupe qui a traversé Montréal, lundi, nombre de jeunes filles très-aptées au travail; et nos familles sont obligées de faire venir des servantes d'Europe ou de s'en passer. C'est que l'on aime mieux aller servir à l'étranger!

" Quant aux individus qui font métier de flatter ainsi la fatale tendance de leurs compatriotes pour les entraîner en exil, ils méritent le plus profond mépris et sont la honte de leur race."

Voyez encore ce que dit le *Journal des Trois-Rivières*, sur le même sujet :

" Un grand nombre de familles du district, engagées par des embaucheurs qui leur paient leur passage jusqu'aux Etats-Unis, sont partis ces jours derniers pour les villes américaines. Ni le travail, ni les hauts salaires ne manquent pourtant pas ici. Mais le goût de la nouveauté et plus encore les belles paroles et l'argent de embaucheurs sont la cause de cette émigration anormale et assurément ruineuse pour ceux qui en sont les victimes."

Le *Journal de Québec*, en publiant ce qui précède du *Journal des Trois-Rivières* et de la *Minerve*, fait les réflexions suivantes :

" Nous ne pouvons que corroborer l'opinion de nos confrères sur l'émigration de nos compatriotes aux Etats-Unis, et les justes mépris qu'ils adressent à ceux qui font métier d'embaucheurs. C'est véritablement une manie qui pousse les Canadiens vers la République voisine, quand il n'y a pas cause dans la généralité des cas.

" Aujourd'hui, on se plaint, partout, de la rareté de la main-d'œuvre. Un ouvrier entrepreneur nous disait, l'autre jour, qu'en ce moment, il lui serait impossible de construire une maison dans des conditions aussi avantageuses qu'il y a dix ans. D'un autre côté, les servantes et les serviteurs sont devenus difficiles à trouver et souvent on est obligé de les faire venir de lieux éloignés. Et tout cela parce que des hommes qui paraissent avoir complètement oublié leur pays natal, ont recours à tous les moyens de persuasion pour attirer, en leur prodiguant des promesses séduisantes, les Canadiens vers le pays étranger qu'ils ont adopté.

" Nous pourrions citer plusieurs cas où l'on a laissé une position sûre, si non très-brillante, pour aller aux Etats-Unis chercher l'inconnu. Dernièrement encore un cultivateur des bords du fleuve, possesseur d'une terre d'un excellent rapport, avec un roulant superbe, vendait tout a sacrifice pour s'en aller rejoindre ses

deux fils qui sont partis pour aller chercher une fortune imaginaire aux Etats-Unis. C'est là un état de chose vraiment déplorable, contre lequel on désespère de trouver remède."

— Il est une question de la plus grande importance qu'il ne faut pas négliger, les cultivateurs surtout doivent prendre une grande part dans ce mouvement, puisque pour la plupart il s'agit de l'avenir de leurs enfants: c'est celle de la colonisation. On ne doit pas apporter à ce mouvement un seul moment de retard. Que les cercles agricoles que nous voyons s'établir dans plusieurs de nos paroisses se mettent à la tête du mouvement, et que l'on aise aux moyens à adopter pour établir sur des terres nouvelles un grand nombre de jeunes gens qui désirent se créer un établissement. Le clergé est tout dévouement pour cette œuvre, mais il faut qu'il soit aidé par ceux qui ont le plus grand intérêt à ce que la colonisation se fasse avec efficacité.

Voici, au sujet de cette importante question, ce que nous lisons dans la *Minerve*:

"Il semble que le mouvement colonisateur s'accroît de jour en jour et qu'il va prendre une importance majeure, pour le bien de notre pays.

"L'archevêque et tous les évêques de la province sont à la tête de ce nouvel élan en faveur de la colonisation. C'est l'augure du plus grand succès. L'exemple part de trop haut pour qu'il ne porte pas les fruits les plus abondants et les plus durables.

"Il n'y a pas de population qui soit plus propre que la nôtre à coloniser notre pays, et il est impossible, avec tous les avantages qui nous sont offerts, que nous ne puissions pas réagir fortement contre le mouvement d'émigration qui nous décime.

"Nous voyons avec plaisir qu'un prêtre dans chaque diocèse, a la mission de prêcher la colonisation dans chaque paroisse. On ne pouvait prendre un moyen plus efficace et plus salutaire. Nous ne pouvons qu'exprimer ici notre admiration pour le zèle de notre clergé dans une si grande œuvre.

"Il y a une part qu'il appartient à la nation d'accomplir, et qu'elle peut faire facilement par l'offrande d'une légère obole qui ne peut nuire à aucune autre œuvre: c'est de construire les chapelles, aider pendant quelque temps le missionnaire, etc., etc. C'est un moyen puissant de centupler les résultats des sacrifices que fait le Gouvernement pour l'ouverture des nouvelles routes.

"D'un autre côté, la législature n'est pas restée en arrière; au contraire, elle a favorisé énergiquement le mouvement.

"Pour cela, elle a renouvelé le bénéfice des lois des sociétés de colonisation de 1879, en faveur de Québec, Montréal, Trois-Rivières, Hull, Sherbrooke, Saint-Hyacinthe, Rimouski et Chicoutimi. Outre l'octroi général pour le chemin, la Chambre a accordé le tiers des souscriptions et des dons associés pour être employés à la confection des chemins et des ponts dans la partie que chaque diocèse se mettra à coloniser.

"La législature a donc voulu faire largement sa part, et elle l'a fondée sur la générosité de chacun en faveur de son pays. Qui pourrait, après cela, accuser le gouvernement d'être indifférent pour la colonisation? Son action est appuyée sur celle qui nous est

naturellement dévolue et qu'il ne peut faire lui-même dans un pays mixte."

Projet du capitaine Eads pour le transport des bâtiments, d'un océan à l'autre.—Lundi dernier nous recevions le *Scientific American*, du 13 novembre, contenant deux pages entières représentant une invention nouvelle due au Capitaine Eads, pour le transport des bâtiments, avec leurs cargaisons, sur le continent. Les gravures représentent outre le bâtiment, tous les appareils nécessaires pour opérer ces voyages, et nous font voir le mode suivi pour enlever le vaisseau de la mer et le placer sur les rails.

Le capitaine Eads prétend, d'après son plan, qu'on pourra transporter d'un océan à l'autre en passant sur l'Isthme de Panama, des vaisseaux du plus fort tonnage avec leur cargaison, aussi facilement que dans un canal comme le veut M. de Lesseps. Ce chemin de fer devra coûter beaucoup moins que la construction d'un canal.

Ce projet est certainement hardi et ingénieux, et son promoteur n'entrevoit aucune difficulté sérieuse de le mettre en pratique.

Les gravures représentées dans chaque numéro du *Scientific American* nous mettent au fait des nouvelles inventions et découvertes qui ont quelque importance et dont l'utilité se fait sentir. Ce journal a donné, dans le cours de l'année, des illustrations magnifiques des principales manufactures établies aux Etats-Unis, avec de longs détails sur les travaux qui s'y font; ce qui a contribué à rendre ce journal utile et très-intéressant.

Ce journal en est à sa trente-troisième année de publication. Les éditeurs-propriétaires sont MM. Munn & Cie., Park Row, New York. La circulation hebdomadaire du *Scientific American* dépasse celle d'aucun autre journal du même genre aux Etats-Unis, et les éditeurs assurent que depuis plusieurs mois la circulation de ce journal n'a pas été moins de 50,000 par semaine. Le prix d'abonnement est de \$3 20 par année.

CAUSERIE AGRICOLE

VÉGÉTATION DES PLANTES.

Le végétal puise sa nourriture dans l'air, la terre et l'eau; il élabore les aliments pour former ses divers produits: c'est cette suite d'opérations exécutées pendant sa vie, et donnant lieu à son accroissement, à la formation de ses fruits, à la reproduction annuelle de ses feuilles, qu'on appelle *végétation*.

La plante, comme l'animal, digère et approprie à sa substance les divers sucs qui lui servent d'aliment, en cela elle diffère des minéraux qui grossissent par une simple juxtaposition de matières analogues et souvent étrangères à leur nature; il n'y a en elle ni digestion, ni assimilation; tout s'y fait d'après les simples lois de l'affinité chimique; tandis que dans l'animal, il y a choix, absorption, digestion, assimilation d'aliments. Il en est ainsi dans la plante, les forces d'affinité qui appartiennent essentiellement à la matière, sont toutes modifiées par le concours des lois vitales, et il y a chez elle organisation et vie,

Sans doute, dans l'animal, les lois vitales sont plus parfaites, les fonctions plus compliquées et plus indépendantes des causes purement physiques qui agissent sur tous les corps; mais chez lui comme dans la plante, ces fonctions dérivent d'une organisation particulière qui n'est pas exclusivement passive des agents externes, qui travaillent d'après les lois qui lui sont propres; qui change la nature des corps qu'elle digère et les assimile à sa substance; qui reproduit l'espèce par des lois constantes; qui fait choix des aliments qui lui conviennent, les digère et fait servir le résultat de cette élaboration à former des tiges, des feuilles, des fleurs, à produire des fruits, en un mot à maintenir la vie pendant un temps déterminé, et à perpétuer l'espèce.

C'est cette série de fonctions qui constitue la vie dans l'animal, et la *végétation* dans la plante.

Pour nous former, de la *végétation*, une idée aussi exacte que nos connaissances peuvent le permettre, suivons-la dans tous ses périodes. Commençons par examiner les phénomènes que nous présente une graine dans les premiers temps de sa germination; puis après, nous nous occuperons de ceux qu'offre la plante dans les progrès de son accroissement.

PRINCIPES NUTRITIFS OU ALIMENTS DE LA PLANTE.

On peut distinguer deux périodes très-marquées dans la *végétation*:

Le premier embrasse tous les phénomènes qu'elle présente pendant la germination de la semence;

Le second comprend cette seconde époque où, la semence ayant rempli ses fonctions, la plante vit par elle-même; c'est-à-dire qu'elle puise, à l'aide de ses organes propres, dans l'air, l'eau et la terre, tous les aliments qui sont nécessaires à la *végétation*.

Des principes nutritifs de l'embryon végétal.— On peut distinguer trois parties dans une semence ou graine: les *cotylédons* ou les lobes, la *radicule* et la *plumule*.

Si l'on ramollit une graine de fève dans l'eau chaude, on détache sans peine l'enveloppe qui la recouvre, et l'on peut alors la diviser facilement en deux lobes.

Entre ces deux lobes, à l'endroit qu'on appelle l'*œil de la fève*, vers le point central de sa concavité, on aperçoit un petit corps rond qu'on nomme *radicule*; de ce corps rond part un autre petit corps qui est aplati entre les deux lobes et qu'on appelle *plumule*.

Le nombre des *cotylédons* varie dans les semences ainsi que leur volume; mais toutes ont les trois parties dont nous venons de parler, et c'est dans le jeu et l'action de ces trois organes qu'il faut étudier les premiers rudiments de la *végétation* ou les premiers développements de l'*embryon*.

Lorsqu'une semence se trouve dans les conditions favorables à sa germination, les lobes se gonflent, se ramollissent; la *radicule* pousse des racines qui plongent dans la terre, et la *plumule* s'élève et se dirige en haut.

Trois conditions sont nécessaires pour faciliter ce premier développement, l'humidité, la chaleur et l'oxygène.

La graine ne germe point sans humidité; on facilite la germination de celles dont l'enveloppe est très dure, en les ramollissant, par leur séjour dans l'eau, ayant de les semer.

Il n'y a pas de germination sans chaleur. La température la plus convenable est au-dessus du dixième degré du thermomètre de Réaumur. Une chaleur trop forte dessèche la graine lorsqu'elle n'est pas continuellement humectée; une température voisine du terme de la glace suspend la *végétation*, on ne lui permet pas de se développer; une température de deux degrés au-dessous du terme de la congélation, gèle le suc de la plupart des végétaux et fait périr les feuilles, souvent même les jeunes tiges. L'impression de la gelée est plus sensible lorsque la plante est mouillée.

Les semences ne germent ni dans le vide ni dans un air privé d'oxygène, ni sous terre à une profondeur telle que l'air atmosphérique ne puisse y atteindre; et si, dans quelques cas, la germination a lieu dans l'eau mise à l'abri du contact de l'air atmosphérique, c'est à raison de l'oxygène contenu dans ce liquide; car lorsqu'il en est entièrement dépouillé au moyen d'opérations chimiques, il n'y a plus de germination.

Les phénomènes que présente la graine, dans ce premier état de germination, sont les suivants:

1o. Il se produit de l'acide carbonique par la combinaison de l'oxygène avec le carbone, qui est très-abondant dans la graine. Cet acide occupe exactement le volume de l'oxygène absorbé, de sorte que lorsque la germination se fait sous cloche, il ne s'opère pas de changement sensible dans le volume de l'air enfermé, quoiqu'il change de nature.

2o. Les vaisseaux contenus dans les *cotylédons* se développent et se dirigent vers la radicule: ces vaisseaux y portent évidemment la nourriture qui est nécessaire à la racine.

Lorsqu'on coupe les lobes, l'embryon périt, même dans le cas où il a déjà implanté ses jeunes racines dans la terre.

3o. L'humour renfermée dans les *cotylédons* devient blanche et sucrée: ce développement de la matière sucrée a lieu dans tous les grains qu'on soumet à la fermentation; il paraît dû à la soustraction du carbone, puisque, dans tous ces cas, il y a production d'acide carbonique.

On peut se former une idée des changements survenus dans les sucs des *cotylédons*, en considérant qu'ils sont primitivement formés d'huile, de mucilage et d'amidon. La décarbonisation qui s'opère dans l'acte de la germination les convertit en une substance molle, blanche et sucrée, qui a tous les caractères des *émulsions* et qui forme un tout soluble dans l'eau et très-propre à la nutrition: ce suc est d'abord porté dans les racines, dont il facilite le développement; il fournit ensuite à l'accroissement de la *plumule* qui s'élève en tige.

4o. La *plumule* commence à s'élever dès que les racines sont formées: il paraît qu'elle reçoit sa principale nourriture des racines qui, elles-mêmes, dans le premier temps, la reçoivent des *cotylédons*.

5o. Lorsque les lobes ont fourni tout leur suc aux racines, ils se changent en *feuilles séminales*. Ces feuilles pompent dans l'air pour fournir de l'aliment à la plante, en attendant que la tige en produise elle-même pour remplacer dans cette fonction les feuilles séminales.

D'après des expériences qui ont été faites, il résulte que la plante meurt lorsqu'on coupe les feuilles

éminalles dès leur naissance, et qu'elle languit si on les coupe plus tard.

60. Dès que la plumule a formé de véritables feuilles, les éminalles tombent. La plante est dès lors assez forte pour puiser dans l'air et dans la terre les principes de nutrition qui lui sont nécessaires.

Nous pouvons donc distinguer trois périodes bien marquées dans la nutrition de la plante.

Les lobes, dans le premier moment de la germination, fournissent seuls les principes nutritifs.

Les feuilles éminalles préparent ces sucs dans le second, et enfin les racines et les feuilles remplacent ces deux premiers organes lorsque la plante a acquis de la force.

PRINCIPES NUTRITIFS DE LA PLANTE.

Quels sont les aliments de la plante? Comme elle ne communique qu'avec l'eau, l'air et la terre, nous devons les trouver tous dans ces trois substances; et nous allons considérer séparément chacun de ces trois agents, pour déterminer la part qu'a chacun d'eux dans le phénomène de la végétation, nous appuyant pour cela sur les auteurs les plus autorisés.

De l'eau considérée comme agent dans la végétation. — Sans doute l'eau est nécessaire à la plante, puisque sans elle il n'y a ni germination ni végétation. Mais toutes les plantes n'exigent pas la même quantité d'eau: il en est qui vivent immergées dans ce liquide il en est qui vivent dans les sols arides et secs. Les unes ont besoin d'une eau abondante qui abreuve continuellement leurs racines, tandis que d'autres ne demandent à la terre qu'un support, et puisent dans l'atmosphère le peu d'humidité qui leur est nécessaire.

Les deux organes essentiels qui absorbent l'eau sont les racines et les feuilles. Plusieurs physiiciens ont observé que la partie du sol la plus promptement épuisée est celle où se trouve le plus grand nombre de racines. C'est surtout par les filaments ou *brindilles* qui forment le chevelu autour des grosses racines, que se fait l'absorption de l'eau; car la plante meurt et se dessèche, si on les enlève avec soin.

Les feuilles ont encore la faculté d'absorber l'eau.

Mais l'eau peut-elle être regardée comme aliment de la plante, ou ne doit-on la considérer que comme un conducteur des sucs alimentaires fournis par l'air et la terre?

Les avis sont partagés sur cette question. Il paraît au plus grand nombre que l'eau remplit l'une et l'autre fonction.

Il est indubitable que l'eau est le principal conducteur des principes nutritifs de la plante. De l'eau faiblement aiguisée d'acide carbonique hâte singulièrement la végétation; l'eau des arrosages imprégnée de matières animales ou végétales facilite l'accroissement; l'eau chargée d'une certaine quantité d'oxygène supplée à la présence de l'air atmosphérique dans les premiers développements de la germination. Ainsi nul doute que l'eau ne soit un des conducteurs des sucs alimentaires du végétal.

L'eau ne charrie pas seulement dans la plante les principes essentiellement alimentaires, elle y porte encore les sels qu'elle tient accidentellement en dissolution. — (A suivre.)

Le "cornage" chez les chevaux

On a donné ce nom à une sorte de sifflement imitant celui d'une corne dans laquelle on souffle, que produisent certains chevaux lorsqu'ils courent ou trottent un peu vivement.

C'est un vice d'organisation ou l'effet de quelque maladie.

Dans le premier cas, le cornage est incurable; dans le second, qui est le plus rare, il est difficile d'appliquer des remèdes convenables.

Très-fréquemment le cornage est héréditaire, c'est-à-dire se transmet des père et mère aux poulains ou pouliches.

Comme le cornage ne se reconnaît que lorsque le cheval est fortement en haleine et qu'il a des degrés sans nombre, on l'a placé parmi les "cas redhibitoires."

Un cheval cornard est propre à tous les services qui n'exigent pas une grande rapidité ou une grande force. On peut le mettre à la charrette ou à la charrette; mais il n'en a pas moins une valeur bien inférieure à celui de même qualité qui ne le serait pas.

Le cheval atteint de cette affection fait entendre, en respirant, un bruit plus ou moins sonore et particulier, ressemblant enfin au bruit de râlement, et cela à la moindre course ou travail qu'on lui fait exécuter.

Le cornage n'est pas, à proprement parler, une maladie spéciale, mais bien un symptôme particulier de plusieurs affections aiguës ou chroniques des voies et des organes respiratoires, de quelques défauts dans l'arrangement ou la disposition naturelle des voies de la respiration ou bien encore de la présence de quelque corps introduit dans ces voies.

Si le cornage est le symptôme de quelque maladie, il disparaît avec elle; mais si l'inflammation aiguë qui constitue la maladie dont le cornage est le symptôme, passe à l'état chronique et laisse dans les tissus quelques points d'induration, ou une augmentation permanente de volume dans la partie affectée, l'animal peut rester corneux avec une apparence de bonne santé, et se trouver dans une position pareille à celle dans laquelle le cornage est dû à quelques vices de conformation des voies aériennes.

Le cornage n'étant pas le résultat d'une maladie aiguë, n'est pas ordinairement continu et n'affecte l'animal que pendant un exercice trop fatigant ou trop prolongé, alors il fait entendre le bruit du cornage; les naseaux sont dilatés, les flancs sont agités, l'animal est quelquefois même près de tomber, mais, en définitive, le bruit du cornage et le malaise dont il paraît être affecté, cessent quand le cheval est arrêté, ou quelque temps après.

On peut se servir d'un cheval corneur, quand ce défaut est léger et que l'on ne le soumet pas, comme nous le disons plus haut, à des travaux trop fatigants, trop prolongés, ou à des exercices trop précipités; nous ne voudrions pas nous en servir nous-même, ni être la cause que d'autres personnes essaient d'en faire usage, car il peut en résulter des accidents fort graves, les animaux atteints de cette affection ayant presque toujours des dispositions à l'apoplexie foudroyante.

On pourrait, par l'opération de la trachéotomie (ouvrir la trachée-artère) diminuer le danger, mais les

suites de cette opération demandent des précautions tellement grandes, qu'il vaut presque toujours mieux sacrifier l'animal.

Il est arrivé que des chevaux menacés de l'affection du cornage, ont été remis à leur état normal par le moyen de la purgation plusieurs fois répétée, mais ce cas est rare et très coûteux. Dans tous les cas, il est nécessaire pour cela, de recourir à un vétérinaire qui saura appliquer les remèdes nécessaires, et à la dose qu'il convient de donner.

Echauffer un terrain.

On dit qu'un terrain est froid, lorsque la végétation des plantes y est plus tardive et moins rapide que celle des mêmes plantes dans un autre.

Plusieurs causes concourent à cet effet, dont les quatre principales sont : 1o. Son exposition au nord ; 2o. Sa nature argileuse ; 3o. Les eaux qui l'abreuvent constamment ; 4o. Sa couleur blanche.

La première de ces causes ne peut être détruite lorsqu'elle est produite par une montagne. La seconde peut être diminuée ou par des amendements divers, tels que le sable, la terre calcaire, la marne maigre, des pailles, des feuilles non consommées, etc. La troisième peut l'être également par des rigoles, des fossés, etc. Quant à la quatrième, il n'y a que le mélange d'une terre noire qui puisse être utile.

Il est cependant un moyen d'échauffer pour quelque temps toute espèce de terrain, c'est d'y enfouir du fumier de cheval sortant de l'écurie, ou de la fiente de poule, de pigeon et d'autres oiseaux, ou encore mieux que tout cela les excréments humains.

Eclaircir les plantes ou les arbres.

Lorsqu'on sème trop épais, les graines des plantes et des arbres, les plants qui en proviennent s'affaiblissent mutuellement, se privent des utiles influences de l'air et de la lumière, et il en résulte que la plupart périssent, et que ceux qui restent, ayant perdu l'avantage d'une végétation vigoureuse dans les premiers jours de leur existence, restent faibles pendant toute leur vie.

Pour éviter cet inconvénient on les éclaircit, c'est-à-dire qu'on arrache les pieds les plus maigres et qui sont les plus près les uns des autres proportionné à la grandeur qu'ils doivent acquérir. Il vaut cependant mieux semer clair que d'être obligé d'éclaircir.

Parmi les plantes cultivées, il n'y a guère que le chanvre et le lin qui demandent à être semés drus ; encore n'est-ce que lorsqu'on veut avoir leur filasse au dernier degré de finesse.

On ne voit cependant que trop de cultivateurs qui sèment trop dru ; c'est le défaut surtout de tous ceux qui n'ont pas d'expérience ou aucun souci de leur profession.

Les plantes trop rapprochées ne pouvant pas trouver dans la terre toute la nourriture qui leur est nécessaire, ne jouissent pas des bienfaits d'un air renouvelé et d'un soleil excitateur, s'affaiblissent et pourrissent : c'est ce qu'on appelle *se fendre*, en terme de jardinage. Les plus forts pieds l'emportent enfin ; mais l'état perpétuel de guerre, si nous pouvons employer ce mot, dans lequel ils se sont toujours trouvés, nuit

nécessairement à leur croissance. Un champ de blé, semé trop dru, ne sera jamais aussi beau qu'un champ semé clair.

On éclaircit un bois qui est trop épais en coupant une partie des tiges qui ont crû sur chaque pied d'arbre. Il ne faut pas éclaircir inconsidérément, parce qu'alors il pourrait y avoir une perte réelle. Un bois trop éclairci file moins bien que celui qui l'est peu.

En général il vaut mieux éclaircir à différentes reprises et à mesure du besoin qu'en une seule fois.

Apiculture.

Manière dont se fait la récolte de miel ; préceptes pour l'avoir bonne (Suite).

6o. Ceux qui veulent couper la moitié de l'ouvrage, comme on fait ordinairement en taillant pour la récolte, doivent au-si auparavant, hausser, vers le commencement de juin, les ruches qu'ils ont dessin de châtrer, et les laisser travailler jusqu'au mois d'août, afin qu'elles puissent amasser davantage, et elles répareront leurs pertes sur les fleurs de l'automne et parmi les bruyères : par là on trouvera plus dans un panier que dans quatre, et les abeilles passeront l'hiver sans disette.

7o. Pour ceux qui haussent leurs ruches, il est bon qu'ils le fassent dès le mois de juin, leurs abeilles jettent peu avant la saint-Jean ; cela produira trois bons effets : 1o. leurs ruches haussées jeteront, l'année suivante, de bonne heure, à la fin de juin, parce qu'elles auront une grande quantité d'abeilles qui jeteront dès la première saison. — 2o. Ils recueilleront beaucoup dans ces paniers, parce qu'il y aura plus d'ouvrières et plus d'émulation. — 3o. La bonne provision mettra les abeilles à couvert des rigueurs de l'hiver.

8o. De même ceux qui font mourir les abeilles, doivent marquer les paniers dont ils veulent se défaire, et leur donner des hausses de seize à dix-huit pouces, selon leur force, à la fin de juin, avant qu'ils aient jeté, puis les laisser travailler jusqu'à la fin de septembre, et les tuer alors ; on y trouvera jusqu'à quatre-vingt ou cent livres de miel, et de la cire à proportion ; mais c'est une barbarie de faire périr ainsi des paniers entiers. C'est une erreur de dire et de croire que toutes les abeilles de ces paniers sont vieilles, languissantes ou mauvaises : les ruches se renouvellent, et, par conséquent, il y a des jeunes et des vieilles abeilles. Ainsi, tout ce qu'on peut dire pour autoriser de semblables usages, ne doit point déterminer à se servir de pareils moyens pour avoir le miel et la cire.

Il serait trop difficile, comme on dit, d'avoir, dans la même année, des essaims et beaucoup de miel du même panier.

Du miel.

Les rayons ôtés de la ruche, et apportés à la maison le plus tôt possible, il faut : 1o le mettre dans un lieu frais et bien fermé, en sorte que les abeilles qui s'acharneraient à jeter n'y puissent point du tout entrer ; car si elles y avaient la moindre issue, il serait impossible d'y travailler ; elles piqueraient cruellement les ouvriers ou leur perceraient les yeux ; et quelque soin qu'on pût

prendre à boucher les portes et les fenêtres, c'elles consommeraient tout le miel en très-peu de temps. Malgré la bonté de la clôture de ce lieu, il est toujours bon d'y faire continuellement, en dedans, et tout autour, en dehors, de la fumée avec du vieux linge ou du foin mouillé, pour empêcher les abeilles d'en approcher.

20. Si on a chassé les abeilles des paniers, et qu'on apporte habituellement dans le laboratoire les ruches pleines d'ouvrage, pour l'y façonner, il faut avant de les entrer, les mettre sur la fumée de soufre pour tuer les abeilles qui pourraient y être restées, parce qu'elles piqueraient cruellement, en maniant les rayons.

30. Si on fait la récolte avant la fin de septembre, on trouvera du couvain dans les ruches : il faut le mettre à part ; car il se convertirait en une eau blanchâtre, qui donnerait mauvais goût au miel, l'empêcherait de durcir, et en diminuerait le prix. Il faut aussi ôter soigneusement la matière à cire, elle fait tourner le miel ou le corrompt. On peut sonner, avec la cire, tous ces rayons, où il y aura du couvain et de la matière à cire.

40. Avant de presser le miel, on doit éplucher soigneusement les gâteaux, en ôter toutes les ordures, les abeilles, la vieille cire, les vers et les papillons ; sinon le miel se gâterait ou diminuerait beaucoup.

50. On tire ensuite le miel des gâteaux de trois façons différentes, ce sont autant d'espèces différentes de miel.

Miel vierge, ou miel blanc : premier miel.—La première est celle du *miel vierge* : c'est le miel qui coule de lui-même, sans expression et sans feu, des gâteaux nouvellement tirés, qu'on pose tout chauds (après les avoir rompus ou coupés sur une petite c'aie d'osier, ou sur une toile de cannevas suspendue par les quatre coins, sous laquelle on met un vaisseau bien propre pour recevoir le miel).

On choisit les plus beaux gâteaux, les plus blancs, on les sépare de ceux qui sont noirs ou bruns, et de ceux qui contiennent de la cire brute et du couvain. Les plus beaux gâteaux sont ordinairement sur les côtés de la ruche. On passe légèrement la lame affilée d'un couteau, sur la surface des rayons pleins de beau miel, pour détacher les couvercles des alvéoles qui l'empêcheraient de couler. Si l'air était froid, il faudrait approcher les gâteaux, ainsi placés, d'un feu modéré, afin que le miel coulât aisément.

Il y en a qui, sans se servir de c'aie ni de toile pour tirer le miel vierge, et sans en rompre les gâteaux, les mettent tout chauds les uns contre les autres debout dans un panier, sur une poêle, dans un liou fort chaud ; ils égratignent seulement un peu les rayons, afin que le miel coule plus promptement.

Le miel vierge est incomparablement meilleur et plus délicat que les autres : on le met dans des pots de terre bien propres et vernissés ; il devient fort dur, et il est presque toujours blanc.

Après que le miel vierge a coulé, on peut encore tirer du miel blanc de gâteaux d'où il vient, on les met tant seuls légèrement en presse ; mais comme il s'y mêle toujours un peu de cire, ce second miel, quoiqu'il soit blanc, sent la cire, et il n'est pas si bon, à beaucoup près, que le miel vierge.

Second miel.—Le second miel se tire par la presse, sans feu, et il est plus épais que le premier. La seconde manière de tirer le miel est donc de prendre les gâ-

teaux tout chauds et bien épluchés, d'en remplir de petits sacs de toile claire, ronds et pointus, comme des chausses, de les mettre dans une presse, et d'en exprimer le miel, qu'on laisse tomber dans un vaisseau mis pour cela sous la presse.

Les vases dans lesquels on mettra ce second miel, doivent être placés dans un lieu propre et sec, y rester découverts pendant quelque temps, jusqu'à ce que le miel ait fermenté ; il se purifie et s'éclaircit, en poussant en dehors une écume qu'on aura soin d'ôter, avec une cuillère nette ; et quand toute l'écume sera sortie, on couvrira les pots avec du papier seulement.

Troisième miel.—La troisième manière de tirer le miel, donne le moins estimé. On ramasse tous les gâteaux vieux ou nouveau, même ceux qui ont donné le miel vierge, ceux qui renferment la matière à cire et les couvains : on jette le tout dans une chaudière, avec un pot d'eau qu'on fait tiédir sur le feu, on remuant toujours : quand ces gâteaux sont tièdes, on en remplit de petits sacs, et on les pressure, comme on vient de le dire du second miel.

Il ne faut pas trop faire chauffer le miel, car il deviendrait noir et de mauvais goût, et outre cela, il s'y mêlerait de la cire ; ce qui serait une double perte assez considérable, parce que la livre de cire vaut presque toujours le double du prix de la livre de miel.

Il ne faut pas non plus mettre beaucoup d'eau pour chauffer le miel ; il en est bien moins bon, à proportion.—(A suivre.)

Bibliographie.

L'ART DE LA CONVERSATION, au point de vue littéraire et chrétien par le R. P. Hugnot, nouvelle édition, 1 vol in-12. Prix : broché, 40 cts Paris : Perisse Frères-Éditeurs.—Montréal : J. B. Rolland & Fils, Libraires Dépositaires, 12 et 14, Rue St-Vincent.

C'est surtout aux femmes, destinées à vivre entre elles et inclinées par nature à ces beaux jeux de langue, dit saint François de Sales, que l'art de la conversation devient un art utile. On y doit former de bonne heure les jeunes filles.

Nous ne connaissons pas de livre qui puisse, mieux que celui que nous recommandons ici, secourir les soins des mères et la bonne volonté des élèves, dans cette branche si intéressante de l'éducation.

De beaucoup le plus littéraire et le plus travaillé des ouvrages de notre pieux auteur, c'est un code sûr autant qu'aimable de la bonne conversation. L'exemple y suit constamment le précepte : il est tel chapitre qu'on dirait parlé, tant il est plein de bonhomie, de sel et de franchise gaieté. D'autres, évidemment, ont été écrits au sortir de quelqu'une de ces assemblées où notre auteur, assommé du bavardage incohérent des sots ou du lourd fatras des parleurs solennels n'aura pu réussir à placer un mot honnête. Des uns et des autres la lecture nous charme, nous forme et nous instruit. C'est le comble de l'art, au dire du poète :

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

Celui-ci a remporté le prix qui a su mêler l'utile à l'agréable.

Choses et autres.

Tout le capital nécessaire pour ériger une fabrique de sucreries à Hochelaga, dans le voisinage de Montréal, a été souscrit. Les cultivateurs de cet endroit ont promis de cultiver de un à cinq arpents de betteraves chacune, par année.

—Une assemblée a eu lieu, il y a quelques jours à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, dans le but d'inviter les cultivateurs de cette paroisse à cultiver la betterave à sucre. M. Cochois et le Dr. G. Laroque ont donné des renseignements au sujet de cette culture. Grand nombre de cultivateurs

sont engagés à cultiver chacun plusieurs arpents en betteraves à sucre. M. Cochois s'est engagé, pour sa part, à cultiver vingt arpents de betteraves sur sa ferme à la Pointe-aux-Trembles.

RECETTES

L'ortie, remède contre les brûlures.

On guérit très-rapidement les brûlures, au moyen de la teinture d'ortie brûlante. On prépare la teinture en faisant infuser pendant quelques jours dans l'alcool un plant d'ortie coupé en petits morceaux; on imbibe un linge de cette teinture et on recouvre la brûlure qui se cicatrise rapidement.

Remède contre les blessures.

Prenez une cuillerée d'huile d'olives; un jaune d'œuf; une cuillerée d'eau-de-vie; battez bien ensemble. Graissez la blessure avec ce mélange et recouvrez avec de la ouate de coton. L'efficacité est incontestable.

LIBRAIRIE

J. B. ROLLAND & FILS

MONTREAL.

Almanach agricole, commercial et historique de J. B. Rolland & Fils pour 1881, c'est l'almanach le plus complet et qui donne le plus de renseignements sur le clergé et le gouvernement du Canada, les cours, le service postal, les lois de pêche et de chasse, etc.—Prix: 5 centins.

Almanach des Familles, de J. B. Rolland & Fils pour 1881. C'est un almanach indispensable dans les familles par les recettes, etc., etc., qu'il contient et qui le rendent si attrayant pour tout le monde.—Prix: 5 centins.

Calendrier de la puissance du Canada pour 1881, contenant la liste du clergé de la Puissance et le calendrier ecclésiastique publié par la maison J. B. Rolland & Fils.—Prix 5 centins. Ces deux almanachs et le calendrier, 16 centins, franco par la poste.

Cartes à jouer Triplicate. Ces cartes sont supérieures à toutes celles qui sont en usage dans le Canada, par la fini, la beauté et la facilité avec laquelle on reconnaît chacune d'elles, car dans les angles des cartes est représentée en petit la valeur de la carte, ce qui les rend très commodes pour tous les jeux où l'on doit tenir un grand nombre de cartes à la fois dans la main. Le prix en est très modique, il y en a de 20 centins, 30 et 35 centins, franco par la poste.

Petit Mois des âmes, méditation et prières pour le mois de Novembre, par M. A. G. Jolie brochure, in 33.—Prix: 40 cts la doz; 5 cts chaque.

Chronique Trifluvienne par Benj. Sulte in-8o.—Prix: 75 centins.

Les révélations du crime de Cambrai et ses complices. Chroniques canadiennes de 1834 ou récit de brigandages fréquents dont la ville de Québec fut assiégré de 1834 à 1835, in-18. Prix: broché, 75 centins.

Ce volume contient le récit de vols sacrilèges commis dans les églises et dans les communautés religieuses, le meurtre de Montmoroney et du Capitaine Sivrac, l'arrestation des brigands, leur procès et leur condamnation.

Aventures de Tom Pouce par P. J. Stahl, in 18 illustré.—Prix: broché, 12 cts; joli cartonnage, 15 cts.

Ce livre est surtout dédié aux jeunes enfants, car il s'agit de l'enfance de Tom Pouce, son éducation, ses défauts et sa curiosité, puis ses accidents et ses aventures dans un pays lointain et enfin, il est ramené chez ses parents par une fée.

Le Loup Blanc par Paul Féval in-12.—Prix: 60 cts. Un des plus beaux ouvrages de Paul Féval, qui a publié une vingtaine de volumes tous aussi attrayants les uns que les autres.

A travers l'Australie par Le Boussevard, in-8.—Prix: 50 cts. M. Boussevard qui est un fier chasseur et un voyageur de profession, quitte Paris et s'en va en Australie dans le but de se livrer tout entier à la chasse. Arrivé en ce pays, il se joint à une caravane; parmi les personnages de son roman se trouve un canadien qui joue un grand rôle.

Tous ces volumes sont franco par la poste.

VENTE PAR LE SHÉRIF

GEOERGE PELLETIER, menier, Demandeur; contre **P**IERRE MICHAUD, Défendeur; le dit défendeur ayant obtenu jugement pour les frais, c'est à savoir:

1. Un certain terrain sis et situé en le premier rang du township de Woodbridge, en la paroisse de Saint-Paschal de Kamouraska, contenant environ dix-neuf perches et demie de front, plus ou moins, sur douze ou treize arpents, aussi plus ou moins, de profondeur;

2. Un certain terrain situé au même endroit, de la contenance de deux arpents de front sur deux arpents de profondeur plus ou moins; avec maison et autres bâlisses dessus construites, appartenances et dépendances.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-Paschal, MERCREDI, le DIX-SEPTIEME jour de NOVEMBRE prochain, à DIX heures avant-midi.

F. A. SIROIS, Shérif.

A VENDRE

UNE BELLE FERME DE 120 ACRES,

SITUÉE DANS LA

Paroisse de Saint-Sébastien de Lambton,

Comté de Beauce, et voisine de l'Eglise, avec une grande et belle Maison, Grange, Laiterie, Hangar, etc.

PRIX: \$1,200, \$400 comptant et la balance payable \$100 par année.

A ST. PAUL DE MONTMAGNY,

400 ACRES DE TERRE, avec Maison, Granges, etc., situés dans la paroisse de Saint-Paul de Montmagny; 100 acres en culture, magnifique Pouvoir d'Eau bien situé pour un moulin à farine.

AUSSI:

Deux lots, situés dans le township d'ASHBURTON, contenant 230 acres, dont 100 acres de défrichés; avec maison, granges, etc.—Prix: \$400.

CONDITIONS ET TERMES FACILES.

S'adresser à la Société Permanente de Construction des Artisans.

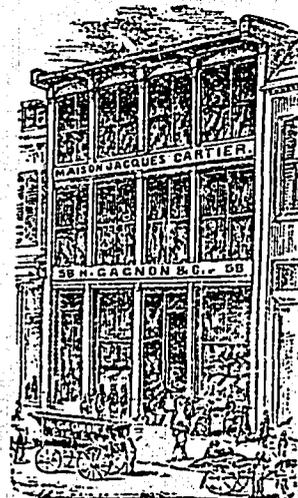
Bureau: No. 105, rue St.-Pierre, Québec,

En face de la Banque de Québec.

A. J. AUGER,
Secrétaire-Trésorier.

La Société échangerait ces terres pour des propriétés de ville

MAISON JACQUES CARTIER



NO. 58,
Rue de la Couronne,

ST. ROCH, QUEBEC.

Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.

NO. 58.